



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fondation du Collège Rivier de Coaticook

Coaticook, le 15 février 2016

PROCÈS-VERBAL des délibérations de l'assemblée générale de la Fondation du Collège Rivier de Coaticook, tenue le 15 février 2016 au dit Collège.

Sont présents :

Sylviane Ferland	Présidente
Guylaine Blouin	Vice-présidente
Chantal Ladouceur	Secrétaire-trésorière
Lucie Ladouceur	Administratrice
Annie Leblanc	Administratrice
Michèle Hivert	Administratrice
Lydia Paradis	Administratrice

Alexandre Nadeau
Line Jubinville
Christian Lanctôt

ORDRE DU JOUR

- 1.0 OUVERTURE ET BIENVENUE
 - 2.0 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
 - 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 4.0 PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE
 - 5.0 MODIFICATION DE L'ARTICLE 4.2 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
 - 6.0 COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION POUR L'ANNÉE 2014-2015
 - 7.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS
 - 8.0 NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE
 - 9.0 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - 10.0 FORMATION DES COMITÉS
 - 11.0 VARIA
 - 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
-



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fondation du Collège Rivier de Coaticook

1.0 OUVERTURE ET BIENVENUE

Sylviane souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée.

2.0 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Chantal Ladouceur appuyé par Line Jubinville et résolu à l'unanimité de nommer Sylviane Ferland présidente d'assemblée. Celle-ci accepte.

Il est proposé par Guylaine Blouin appuyé par Annie Leblanc et résolu à l'unanimité de nommer Chantal Ladouceur secrétaire d'assemblée. Celle-ci accepte.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lucie Ladouceur appuyé par Guylaine Blouin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Le point varia est laissé ouvert.

4.0 PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Compte tenu de l'inactivité de la Fondation pendant plusieurs années et de la reprise des activités en janvier 2015, le procès verbal de la dernière assemblée générale n'est pas disponible.

5.0 MODIFICATION DE L'ARTICLE 4.2 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Conformément à l'article 4.2 des règlements généraux actuels, le conseil d'administration se compose de sept (7) membres.

Les membres du conseil d'administration proposent de passer de sept (7) à neuf (9) membres pour répartir la tâche et favoriser la création des comités.

Il est proposé par Line Jubinville appuyé par Annie Leblanc et résolu à l'unanimité d'adopter la modification de l'article 4.2 des règlements généraux.

6.0 COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION POUR L'ANNÉE 2014-2015

Plusieurs activités ont été organisées, de janvier 2015 à juin 2015 :

- Tirage, organisé par la fondation au nom du Collège Rivier
- Brunch
- Souper aux homards organisé par la fondation au nom du Collège Rivier
- Vente de garage



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fondation du Collège Rivier de Coaticook

- Tournoi de golf
- Fête d'été et essais routiers Ford
- Vente de cartes cadeaux

7.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2015

Les états financiers de la Fondation font états de bénéfices nets totalisant 9602\$.

8.0 NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

Le conseil d'administration de la Fondation du Collège Rivier recommande la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la production des états financiers pour l'année 2015-2016.

Il est proposé par Chantal Ladouceur appuyé par Guylaine Blouin et résolu à l'unanimité d'adopter la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

9.0 ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Puisque la Fondation a repris les activités en janvier 2015, tous les membres du conseil d'administration actuel sont en élection.

Les compétences des administrateurs devraient être complémentaires et les membres du conseil d'administration s'engagent à participer activement aux activités de la Fondation, et à faire partie d'un comité pour au moins une activité.

Les membres actuels acceptent tous de rester en poste. Alexandre Nadeau se propose pour faire partie du conseil d'administration.

Il n'y a pas d'élection.

Les membres du conseil d'administration sont, dans l'ordre des sièges :

- 1- Guylaine Blouin
- 2- Sylviane Ferland
- 3- Michèle Hivert
- 4- Chantal Ladouceur
- 5- Lucie Ladouceur
- 6- Annie Leblanc
- 7- Alexandre Nadeau
- 8- Lydia Paradis
- 9-

Le neuvième siège est laissé vacant et pourra être comblé pendant l'année.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
de la Fondation du Collège Rivier de Coaticook

10.0 FORMATION DES COMITÉS

Comité du souper aux homards :

Sylviane Ferland
Annie Leblanc
Lydia Paradis
Michèle Hivert
Line Jubinville
Danielle Robert

* Les invitations doivent être envoyées dans la semaine du 20 mars.

Comité du tournoi de golf

Guyline Blouin
Chantal Ladouceur
Alexandre Nadeau
Lucie Ladouceur

Organisation du Brunch :

Date fixée au 10 avril

Line et Sylviane demanderont à Alain un prix pour cuisiner, la Fondation fournit la nourriture.

11.0 VARIA

Line a reçu l'invitation du souper spaghetti de l'école Plein soleil. Ils font un encan silencieux. C'est peut-être quelque chose à faire pour le souper aux homards.

Vins et fromage de l'Expo de la vallée : Chantal propose de faire une table ou payer une commandite pour avoir notre nom dans le menu. Alexandre propose de trouver des gens intéressés à nous représenter.

12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20h19. Proposé par Sylviane Ferland appuyé par Lydia Paradis.

LA SECRÉTAIRE

LA PRÉSIDENTE